



République Française
Accuse de réception en préfecture
095-269503389-20240527-20240523-a-AI
Date de télétransmission : 27/05/2024
Date de réception préfecture : 27/05/2024

Département du Val d'Oise
CCAS DE SURVILLIERS

Décision n°20240523-a

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISION

DU CCAS DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

Transferts de crédits – exercice budgétaire 2024

ARTICLE 1 : de transférer les crédits comme présenté ci-dessous.

Section de fonctionnement

Modification du chapitre 65 :

Nature 65862 - 10 000.00€	nature : 65134	10 000.00€
65861 - 4 710.00€	65133	4 710.00€

ARTICLE 2 : la présente décision est transmise à M. le trésorier payeur de Garges les Gonesse et au contrôle de légalité de la sous-préfecture de Sarcelles.



Le Président,

Adeline ROLDAO-MARTINS